

COMMISSION SPORTIVE ET D'ORGANISATION

CSO – PV DE LA REUNION N°7/2019

REUNION NATIONALE

- MARDI 21 SEPTEMBRE AU HERON BUILDING -

Présents	Alain TALARMIN Président CSO, Daniel ARCUSET Vice-Président FFA, Daniel AUBRY, Jean CLIENTI, Frédéric COSENTINO, Alain GOUGUET, Christian HERBAUD, Philippe LAFOURCADE, Philippe LEYNIER, Michel MAHE, Christian PLAT, Jean Claude REGAULD
CSO Régionales	Mathieu BERTIN (BRE), Michel CLAIRE (ARA), Sylvain DUBAIL (BFC) Philippe LEYNIER (DTN), Pierre OLIVE (OCC), Christian PREVOST (G-E), Alain TANCREL (P-L), Abel ZIZAOU (COR)
CSO FFA Excusés	Eric ALBERT, Christophe CAMUS, Marcel FERRARI Vice-Président FFA, Didier FEUILLOLEY, Frantz FRANCILONNE Hervé JACQUOT, Robert GIRAUD, Pierre FRITEYRE (DTN), Michel MOREL
CSO Régionales Excusés	Gilles COMBEMOREL (CEN), André KERVEILLANT (NOR)

- Début de la réunion : 17h00 -

Nous remercions Philippe LEYNIER mais aussi Olivier BELLOC qui, avec ses relations, nous a trouvé cette salle de réunion près de la gare Montparnasse.

Après l'accueil par le Président de la CSO Fédérale, la parole est donnée à Daniel ARCUSET pour une introduction de cette CSO.

Cette réunion Nationale (ex plénière) avec tous les Présidents de CSO des ligues est très importante pour le lien indispensable de concertation, de partage des problématiques et sur les réponses à y donner.

Les Commissions dites Techniques (CSO-CNM-CNAM-CNJ-CNR-CNSE) ont un rôle autant d'organisation des championnats en appui avec les structures locales et les services fédéraux, que de mise en œuvre de la politique de développement du secteur compétition.

Il en va de même au niveau régional pour leurs commissions homologues.

Toutes les commissions sont sources de propositions, de réflexions et d'initiatives. Toutes les propositions de modifications d'importance de nos règlements de compétitions, de création ou de suppression de championnats doivent passer par la CSO National pour avis.

Ce jour, nous aurons ainsi à aborder entre autres les sujets suivants qui impactent les calendriers régionaux :

- calendrier 2020 (positionnement fin juin des France Elite), 2021 et 2022,
- conditions calendaires IAAF pour les compétitions Europe et Monde.

Le 14 juillet dernier, une réunion du CNDLT a permis d'associer les Présidents de Ligues à la réflexion et à partager ainsi les contextes locaux pour propositions à la CSO Nationale, après avis du Bureau Fédéral.

Les conclusions de nos travaux seront présentées au Bureau Fédéral d'octobre prochain.

La 1^{ère} réunion du Groupe calendrier pour l'élaboration du calendrier 2021 est prévue le 6 novembre 2019 pour proposition au BF du 13 novembre et au CD du 22 novembre prochains. Une ou deux autres réunions seront envisagées pour que le calendrier soit disponible pour février 2020. Nous devons à terme pouvoir établir un calendrier à N-2 !

Merci pour votre attention.

➤ RETOUR SUR LES DIFFERENTS CHAMPIONNATS DE FRANCE ESTIVAUX

Saint Etienne

- Le pourcentage d'athlètes qualifiés par rapport au nombre théorique d'athlètes pouvant être qualifiés est de 85,5%, il était de 77% en 2018.
- Concernant la non-participation elle est de 5,6% contre 6,6% en 2018.
- Fête de l'athlétisme à guichets fermés. Suite aux intempéries, très bonne collaboration entre les organisateurs locaux, la CSO, et le Département des Compétitions pour recadrer les horaires.
- Pour les prochaines éditions, il faut redoubler de vigilance sur les conditions de sécurité. Les jurys et les athlètes sur le terrain ont été très gênés par le niveau de la sonorisation.

Châteauroux

- Excellent accueil par les organisateurs locaux. Excellente équipe de bénévoles, jury suffisant et compétent. Très bonne équipe à la distribution des dossards.
- Horaires tenus. Les conditions météorologiques (canicule) ont nécessité une révision des horaires à seulement quelques jours des championnats.
- Bonne participation : 690 athlètes qualifiés (nombre théorique de qualifiés possible : 784, soit 88,01%. Quelques épreuves faibles, notamment le javelot masculin.
- Non-participation faible : 1,88% (677 participations).

Angers

- Seules les épreuves de demi-fond et de haies affichent complet.
- Aucune des épreuves de lancers n'a fait le plein (max, 25 au marteau JUF).
- Le sprint est touché : 25 au 200m JUM et JUF. 28 au 400m CAM et JUM.
- Dans les sauts, la hauteur et la longueur périclitent : 27 CAM en longueur, 20 en JUM. 23 JUF en hauteur, 22 en JUM.
- Le triple est complet en CAM et JUM, mais non chez les filles. A noter 21 perchistes juniors hommes...
- Les cadettes sont les plus nombreuses, devant les cadets.
- Ou sont nos juniors ? Situation très alarmante chez les garçons : il en manquait 80 ! Pire, un quota non atteint au relais et à la marche.

Laval

- Nombres de qualifié(e)s : 138 Athlètes.
- Qualifications exceptionnelles : 4 (DTN) + 5 (Étrangers).
- Taux de participation de 95,65 %.
- Répartition : hommes (64) / femmes (68).
- Plus grosse délégation : ARA (29) - I-F (24) - N-A (13) - PCA (11) - OCC (10).
- Niveau hommes : N1 (1), N2 (7), N3 (9), N4 (12).
- Niveau femmes : N1 (6), N2 (13), N3 (14), N4 (12).

Voir avec la Direction des compétitions pour améliorer la communication entre les officiels, les juges arbitres, la remise des dossards. Les moyens de communications existant à la Fédération (*talkie walkies*) sont « fatigués » ; il faudrait réfléchir à un remplacement avec un nouvel outil plus efficace.

Lors des visites de préparation, attention aux installations (tapis, aires de lancer et de sauts, etc...), celles-ci devraient s'effectuer en relation avec le CES.

Prévoir avec le Responsable de la compétition de mettre à disposition un nombre de caméras suffisant en cas d'inversion des courses (sprint, haies).

Peut-être, faut-il inviter la Direction de compétition lors de nos réunions CSO et CSO nationales ?

➤ LE CHALLENGE EQUIP'ATHLE CADETS

En 2019, cette compétition est annulée. Pas d'organiseurs, peu d'équipes engagées.

CHALLENGE EQUIP'ATHLE		
	Femmes	Hommes
2013	223	249
2014	149	148
2015	99	106
2016	71	79
2017	74	77
2018	46	44

Afin de ne pas laisser de côté cette catégorie, la CSO proposera une nouvelle organisation, en concertation avec les CSO régionales. Un document simple devrait servir d'enquête auprès des clubs, à élaborer au plus vite.

En dehors du cas de nos cadets, les autres interclubs pourraient être révisés, toutes les propositions sont envisageables, l'idée étant de valider un calendrier automnal pour la prochaine olympiade.

Réflexion pour la construction d'un Interclubs Cadets

Les intervenants indiquent que le Challenge Equip'Athlé actuel n'est pas lisible en tant que résultat tout au long de la journée et font une proposition d'un Interclub Cadets avec un programme allégé 100, 400, 800, 3000m, 1 saut longitudinal, 1 saut avec barre, 1 lancer rotation et 1 transversal +1 relais.

Les présidents des CSO régionales sont invités à interroger leurs clubs sur cette proposition.

Réflexion sur les compétitions automnales

Les compétitions automnales (Equip'Athlé, Interclubs CA JU ES, Critériums des spécialités) arrivent très tôt dans le début de saison pour les clubs. D'où les difficultés rencontrées par les Ligues sur les organisations des phases qualificatives.

Réaliser un questionnaire exhaustif avec proposition de type de compétition et particulièrement sur la période automnale (reprise des activités dans les clubs). **Rendre les propositions pour le 13 novembre 2019 - impératif.**

La question est posée : faut-il revenir sur l'obligation de participation aux Interclubs Jeunes des clubs de Nationale 1 et Elite ?

Communication via le site Athle.fr

Proposition pour la création d'un site unique pour la CSO : les compétitions gérées par la CSO ne sont pas mises en valeur sur le site fédéral ; les membres présents proposent de faire comme pour la Marche ou la Commission des Officiels Techniques un site dédié « CSO » où les acteurs retrouveront plus facilement les informations.

Différents points abordés

Examen de la restriction des épreuves pour les cadets : 400m et 800m en salle (Rappel du règlement).
Modifications des épreuves de durée U18/CA qui passent de 45 minutes à 30 minutes en 2020 avec un Championnat de France. Il faudra donc « créer » le record de cadet pour cette nouvelle épreuve.

Propositions de la CSO Nationale

Lancers longs :

- ⇒ U 18 : 16 participants
- ⇒ U 20, U 23 : 12 participants
- ⇒ Seniors : 12 participants

Vote à l'unanimité.

Epreuves Combinées estivales

- ⇒ U 18 : 20 participants
- ⇒ U 20 : 16 participants

Vote à l'unanimité.

➤ COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CNDLT LE 14 JUILLET A TOURS

- Harmonisation des calendriers des compétitions et des Championnats régionaux sur l'ensemble du territoire ainsi que la dénomination de ces compétitions.
- La réduction à J-8 des délais relatifs à la réalisation des minimas sur la période estivale.

Aujourd'hui, concernant l'Hiver, nous sommes à J-8 pour la date limite de réalisation des performances. La CSO plénière propose que pour l'Estival nous soyons sur la même règle des 8 jours, à l'exception des Epreuves Combinées où il faut rester sur 15 jours.

Il est nécessaire que tous les officiels Logica chargent les résultats le soir des compétitions et surtout les clôturent ; chaque Ligue fera passer l'information auprès des officiels Logica de son propre territoire.

Vote unanime pour le dimanche soir relatif à la date limite de qualification, soit le dimanche précédent les Championnats de France. La liste des athlètes ayant réalisé les minimas sera mise à jour.

➤ CALENDRIER

La CSO plénière demande que les calendriers soient établis bien en avance afin de pouvoir se positionner par rapport aux sports collectifs mais aussi par rapport aux réservations des stades.

➤ CALENDRIER 2020

- Epreuves Combinées les 5 et 6 juin 2020 /pas de candidat
- France Elite du 19 et 21 juin 2020 Angers /attribué
- Espoirs les 4 et 5 juillet 2020 Caen /candidat
- France U18 et U20 du 24 et 26 juillet 2020 /pas de candidat

Beaucoup de personnes estiment que les Championnats U18 et U20 arrivent trop tard dans la saison.

➤ REFLEXIONS SUR 2021

- L'IAAF persiste dans son souhait de mettre en place un calendrier coordonné et ceci devrait entrer en vigueur dès 2021. Concrètement, cela nous concerne par l'obligation que les Fédérations Nationales auront d'organiser leurs championnats nationaux lors de l'un des deux week-ends retenus par l'IAAF.
- 2021 : l'évènement majeur sera constitué par les Championnats du Monde à Eugène, USA du 6 au 15 août.
- Les championnats nationaux devront se dérouler OU les 9/11 juillet OU les 25/27 juin.
- 2022 : l'évènement majeur sera les Championnats d'Europe (lieu non connu) : l'AEA sera « invitée » à les organiser du 15 au 21 août.
- Les championnats nationaux devront se dérouler OU les 29/31 juillet OU les 1/3 juillet.

➤ CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS 2020

Présentation des propositions d'organisation des finales 2020 ; elles seront validées lors de la CSO du 15 octobre. Pour la Finale ELITE 1, la proposition sera transmise au Bureau Fédéral. Les Ligues doivent donner un avis circonstancié sur les finales.

➤ CROSS-COUNTRY

- Même si cette discipline est gérée par la CNCR, la CSO est obligée de l'aborder, les CSO régionales en étant responsables dans leurs Ligues : les Championnats du Monde se dérouleront le 20 mars 2021 à Bathurst en AUSTRALIE.
- Cela impactera les dates de nos divers championnats gérés par les CSO et la CRCR LIFA.
- La DTN souhaite pour les qualifications, mais aussi dans un but de récupération des Championnats de France et d'acclimatation, de positionner les Championnats de France de Cross à 6 semaines des Mondiaux. Ce qui nous donnerait le calendrier ci-dessous :
 - Championnats de France le 14 février,
 - ½ Finale le 31 janvier date fixe,
 - ¼ Finale le 17 janvier date limite,
 - Et les départementaux 3 janvier date limite.

➤ QUESTIONS DIVERSES

Rappel au règlement Championnat de France des clubs

Si un Club a plus de 12 athlètes mutés ou/et étrangers dans son équipe c'est la (ou les) meilleure(s) performance (s) aux points qui sera annulée (s) du total du club et ainsi de suite.

Un concurrent restant seul en compétition ne pourra pas demander la hauteur de son choix à moins que celle-ci figure dans la progression de la montée de barre. Cette réglementation sera appliquée pour le décompte des points.

Meetings: revoir le règlement des meetings par exemple sur le ½ fond. Aujourd'hui, les athlètes vont en Belgique sur le meeting d'OODEGERM car ils ne trouvent pas en France des organisations de ce type. Souhait de la CSO que la Commission se rapproche de la DTN pour connaître les souhaits de chacune des disciplines.

Candidatures : suite aux appels à candidature, une explication sur l'attribution des compétitions doit être donnée aux organisateurs. La candidature a l'aval de la Ligue, sans obtenir parfois l'accord du CES local et de la CSO. Ces 2 entités doivent valider la faisabilité de l'organisation au regard de la sécurité mais aussi des installations.

Question d'harmonisation de l'appellation des championnats hiver et estival

- Niveau 1 : Championnats départementaux,
- Niveau 2 : Championnat de zone,
- Niveau 3 : Championnats interrégionaux ou Championnats de ligue,
- Niveau 4 : Championnats de France.

Ce point sera à voir avec le service de la DSI.

Question de l'Occitanie

La Ligue ne possède pas de salle avec un anneau de 200m mais un anneau de 166m. Il faut trouver un moyen pour qualifier des Cadets sur les 4x1 tour.

Question sur la responsabilité des organisateurs

Aujourd'hui, le CES nous fait part de plusieurs points importants concernant la sécurité (voir circulaire n° 39 du 10 juillet 2019) mais nous sommes aussi confrontés lors de nos championnats à divers problèmes de sécurité.

La CSO contactera le Service Juridique. En effet, lors d'une compétition en cas d'accident, quelle doit être la position à adopter par les membres de la CSO et à qui incombe les responsabilités premières ?

Réflexions et questions diverses de la région Centre Val de Loire

Souhait de fixer durablement les dates des principaux championnats nationaux, ce qui permettrait aux Ligues d'établir leur calendrier assez tôt. Exemple ; Elite fin Juin, Cadet/Junior mi-juillet, quitte à ce que les meilleurs soient absents... Souhait de concentrer les compétitions automnales.

Question du club de Nice

Le club propose la suppression du système montée descente à partir des comparaisons de points 6^{ème}/3^{ème}...

C'est anti-sportif de comparer des totaux faits sur des sites différents. 2 clubs qui descendent ou qui montent cela fait déjà 25% de l'effectif global (2 sur 8) c'est énorme.

- *Fin de la réunion : 15h45* -

Alain TALARMIN
PRESIDENT CSO

Philippe LAFOURCADE
SECRETAIRE DE SEANCE